



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

## Déclaration liminaire de la FSU CAEN · Mardi 5 décembre 2023

Monsieur le Recteur,  
Monsieur le Président de région  
Mesdames et messieurs les membres de cette instance

**Nous ne pouvons pas débiter notre déclaration sans avoir une pensée et un mot pour Dominique Bernard** assassiné dans l'exercice de ses fonctions d'enseignant. Toutes nos pensées continuent d'aller à ses proches, au professeur d'EPS et aux deux agents de la Région grièvement blessés. Nous continuons également d'adresser tout notre soutien à l'ensemble de la communauté éducative de la cité scolaire Gambetta-Carnot, meurtrie par ce drame.

Le syndicalisme de transformation sociale que nous portons à la FSU mène l'action sur tous les fronts, en défense des valeurs démocratiques, des droits des salarié·es face à une offensive libérale qui ne faiblit pas et des droits des peuples confrontés aux guerres, aux dérèglements climatiques, à la montée inquiétante de l'extrême droite partout dans le monde et en France et à la montée des périls de toute nature. La politique néolibérale d'E.Macron accentue le creusement des inégalités. Elle continue les cadeaux aux plus riches, mène une politique austéritaire à coup de 49-3 : l'inflation engendre toujours plus de précarité chez les jeunes, les retraité·es, les privé·es d'emploi mais aussi l'ensemble des travailleur·euses. Les inégalités femmes/hommes restent toujours importantes, la FSU ne se résout pas à cette situation et réaffirme dans la période la nécessité des luttes féministes. Cette politique ne rompt pas non plus avec le productivisme destructeur de nos écosystèmes. Les enseignant·es en grève reconductible au Maroc, en Belgique ou au Québec, les salarié·es de l'automobile aux Etats-Unis ou celles du textile au Bangladesh montrent la force du syndicalisme et nous leur apportons tout notre soutien.

**La réforme de 2023** crée un dispositif de retraite progressive dans la Fonction publique. Cela ne répond pas à ce que porte la FSU sur l'aménagement des fins de carrière. Aujourd'hui la retraite progressive n'est pas un droit puisqu'il faut obtenir un temps partiel pour pouvoir en bénéficier. Nous vous demandons, Monsieur le Recteur de vous engager à accepter les demandes des personnels qui souhaiteraient en bénéficier car répondant aux critères. La FSU rappelle son opposition à la retraite à 64 ans.

**Selon une récente enquête de l'Insee, les fonctionnaires sont parmi celles et ceux qui subissent le plus en matière salariale**, les conséquences de la politique d'austérité menée entre 2011 et 2021, cumulées aux conséquences de l'inflation, la situation des salaires des fonctionnaires et notamment des plus précaires, des contractuel·es, des AESH, des ASH, etc. et donc des Femmes est plus qu'inquiétante. La FSU est déterminée à poursuivre le combat syndical pour obtenir des mesures générales et se donne des perspectives d'action pour janvier 2024.

Gabriel Attal poursuit les attaques contre le service public d'éducation. Les conséquences en sont connues : exacerbation des inégalités scolaires et détérioration des conditions de travail de personnels toujours plus méprisés. Toujours plus de « fondamentaux », des groupes de niveaux, des parcours « renforcés » pour les élèves les plus fragiles quitte à les soustraire à certains

enseignements, le contrôle des pratiques par une multiplication du prescrit et par les évaluations nationales, le redoublement à la place des cycles, la culture générale en lieu et place d'une culture commune. Ces mesures institutionnalisent une école à deux vitesses que nous refusons. La FSU s'oppose à ces orientations, qui rompent avec l'ambition de la démocratisation de la réussite scolaire et l'exigence d'une éducation nationale commune à toute une génération. Alors que le Pacte est très majoritairement refusé par la profession, l'administration multiplie les entorses réglementaires, les pressions inadmissibles pour imposer cette mesure de division des personnels qui dénature nos missions instaure une logique managériale et ne répond en rien à l'arriéré salarial. La FSU continue de revendiquer l'abandon du Pacte et demande le versement des crédits alloués pour une revalorisation de toutes et tous sans contrepartie. Ajoute-t-on une phrase en lien avec le dépôt des 101 alertes sociales?

**Dans l'Enseignement Agricole Public**, au détour d'une rénovation pédagogique des référentiels du bac professionnel, le ministère de l'agriculture entend changer le mode de calcul des heures de pluridisciplinarité en augmentant artificiellement le nombre de semaines à prendre en compte dans les fiches de services des enseignant·es. Ainsi, la Direction Générale tente d'imposer le « travailler plus pour gagner autant », avec en cas de généralisation de cette mesure de gestion à l'ensemble de nos diplômés (CAP, STAV, BTS), environ 250 ETP économisés à terme, soit plus que les postes supprimés durant le premier quinquennat Macron, mais sans passer par la case Parlement ! Par ailleurs, c'est ici une attaque frontale contre les statuts enseignants, avec une nouvelle tentative d'annualisation des services. La FSU a apporté son soutien à l'appel intersyndical à la grève du 14 novembre et demande au Ministre de l'Agriculture de renoncer à s'en prendre à la fiche de paie des enseignant·es de l'Enseignement Agricole avec cette mesure inique contraire au droit.

**Avec le projet de budget 2024**, ce sont 2 500 suppressions de postes (1er et 2d degrés) qui sont annoncées à l'Éducation Nationale. Ce régime draconien prive le service public d'éducation, des moyens indispensables à son bon fonctionnement. Il annonce une rentrée scolaire 2024 catastrophique.

**L'austérité budgétaire dans les universités**, de plus en plus forte, entraîne une hausse des inégalités de dotation entre les établissements et des campagnes d'emplois réduites, voire gelées ou encore la diminution des heures de formation des maquettes. La FSU réclame un plan d'investissement public ambitieux pour l'ESR.

La situation des nombreux personnels sous contrat continue à se dégrader. Que ce soient les AESH, AED ou contractuel·les, il n'y a aujourd'hui aucune perspective d'évolution pour améliorer les salaires, les conditions de travail et la création d'un statut protecteur et reconnaissant.

**C'est aussi dans ce contexte que l'acte II de l'école inclusive** s'inscrit. Qu'il s'agisse d'élèves en situation de handicap ou non, des personnels sont confronté·es à des situations parfois explosives au sein de leur(s) classe(s). La FSU agira et mobilisera pour mettre en œuvre un véritable plan avec les moyens et les personnels nécessaires pour que l'école inclusive puisse fonctionner et prendre en compte tous les types de difficultés des élèves.

**La ministre déléguée à l'Enseignement et la Formation professionnels** poursuit sa casse du lycée professionnel en voulant imposer une réforme de la classe de terminale BAC PRO à marche forcée qui va occasionner une dégradation brutale de l'ensemble de ce cycle de formation pour les élèves. Après une première mise en place de dispositifs essentiellement voués et financés

pour pousser les élèves à travailler immédiatement selon les besoins locaux, le ministère confirme donc son choix de vouloir augmenter la durée des PFMP. L'année scolaire de Terminale Bac Pro sera donc ramenée à 22 semaines de cours et dans le même temps, les élèves de seconde et de première perdront 2h d'enseignement par semaine. Pour la FSU, les objectifs qui doivent être assignés à cette voie du lycée ne doivent pas être différents des autres voies, dont elle récuse la hiérarchisation scolaire et sociale. La FSU rappelle sa revendication du baccalauréat comme premier grade du supérieur et son opposition à La loi ORE et au dispositif de sélection de Parcoursup. Elle demande l'effectivité du droit à l'enseignement supérieur public pour les bachelier·ères quel que soit le baccalauréat obtenu. Pour cette raison, cet examen doit sanctionner une formation équilibrée et ambitieuse, y compris pour la voie pro qui ouvre sur des poursuites d'études supérieures et à l'insertion professionnelle et ceci quel que soit le baccalauréat. La FSU exige que la voie professionnelle publique revienne sous la tutelle pleine et entière de l'Éducation Nationale. De plus, cette dévalorisation du bac pro s'accompagne, dès cette année, de la refonte de la carte des formations qui prévoit la transformation ou la fermeture de 25 % des formations actuelles décrétées « non-insérantes » pour la rentrée 2026 avec toutes les conséquences en termes de suppressions de postes et des reconversions forcées que vont subir les collègues. La FSU soutient l'action initiée par l'intersyndicale voie pro et appelle les personnels à se mobiliser lors de la journée d'actions et de grève du 12 décembre pour la défense de l'Enseignement professionnel public.

Monsieur le Recteur, nous continuons de vous alerter sur la situation catastrophique que rencontrent des dizaines de familles, d'enfants, de jeunes qui sont nos élèves et qui dorment à la rue ! Lors du dernier CAEN, Monsieur le Recteur nous disait que ce n'était pas acceptable que des enfants dorment dehors. Que s'est-il passé depuis ? La situation s'est aggravée et se dégrade d'heure en heure. Nous vous demandons de reloger toutes ces familles.

Pour finir, Monsieur·Madame le·la représentant·e de la région, les élu·es du personnel et les parents d'élèves des Conseils d'Administration des établissements de la Cité scolaire Amiens Sud vous alertent sur l'état inquiétant des travaux au niveau des accès du site, ainsi que sur les problèmes de sécurité induits. Iels sont étonné·es que ce chantier ne soit toujours pas achevé à ce jour et semble actuellement à l'arrêt. Effectivement, depuis plusieurs semaines, iels constatent une inactivité manifeste, que ce soit pour la construction des loges Nord et Sud, l'installation des portillons ou la création des parkings. En outre, l'installation inachevée des portillons entraîne des failles dans la sécurité des clôtures de la Cité scolaire et cela après la réactivation du plan Vigipirate renforcé. En l'absence récurrente des élu·es (tous ? certains ?) représentant·es de la Région aux cinq C(onseils d')A(dministration) des établissements de la Cité scolaire, les personnels et parents se tournent donc vers vous, certains que vous saurez comprendre leur légitime inquiétude et prendre les dispositions